



LIVRET D'ACCUEIL

Résidence les Mimosas
EHPAD

80, avenue du loirat
81000 Albi

Bienvenue

Madame, Monsieur

Vous avez choisi d'être hébergé à la Résidence les Mimosas. Le conseil d'administration de l'association Marie Navas – Mieux Vivre dans le Tarn dont dépend cette résidence vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre confiance.

La direction, le personnel, qualifié et attentif s'efforcent de tout mettre en œuvre pour vous apporter un séjour de qualité. La lecture de ce livret d'accueil vous permettra de faire la connaissance de la vie à la résidence et de trouver tous les renseignements pour répondre au mieux à vos préoccupations. Toutes vos suggestions concernant l'amélioration de la qualité de nos services seront les bienvenues.

Nous vous souhaitons les jours les plus heureux et les plus agréables possibles.

Le directeur

SOMMAIRE

- 1** Présentation de la résidence
- 2** Vos droits
- 3** La vie à l'EHPAD
- 4** Le confort hôtelier
- 5** La restauration
- 6** La vie sociale et les animations
- 7** Partie pratique





1

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

◆ Présentation de la structure

L'EHPAD « **Résidence les Mimosas** » est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) géré par l'association **Marie Navas – Mieux Vivre Dans Le Tarn**.

Cet organisme, sans but lucratif, est géré par un conseil d'administration qui nomme un directeur pour assurer le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Le Président est M. Jean-Pierre DEYMIER et le Directeur M. Vincent MAURAS.

La capacité d'accueil de la résidence est de **89 lits** répartis en :



79 chambres individuelles



5 chambres à deux lits

88 places sont destinées à l'hébergement permanent, une place pour l'hébergement temporaire.

| | |
|------------------------|----------------------------------|
| Nom de l'établissement | Résidence Les Mimosas |
| Activité | EPHAD |
| Raison sociale | Établissement médico-social |
| Statut juridique | Établissement privé non lucratif |
| Numéro FINESS | 810101089 |
| SIRET | 353285869 00015 |
| Adresse | 80 Avenue du Loirat, 81000 Albi |
| Téléphone | 05 63 48 63 48 |
| Fax | 05 63 54 72 65 |
| Mail | mr.mimosas@wanadoo.fr |
| Site internet | www.residencelesmimosas.com |

◆ Historique

En 1987, la **Fondation des œuvres du Père Colombier, cherchant à réhabiliter l'orphelinat Saint Jean, décida de créer une maison de retraite.** Une première rénovation eut lieu afin d'accueillir les premiers résidents dès le 7 Mai 1990. Au fil des ans, l'établissement évolua tant dans son architecture que dans ses conditions d'accueil et de service. Cela se caractérisa tout d'abord par l'intégration progressive des professionnels soignants au fur et à mesure que les besoins en soins des résidents évoluaient pour devenir un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD).

En parallèle, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort, **des travaux de rénovation d'importance se déroulèrent de 2006 à 2010.** Toutes les chambres qui jusqu'alors comprenaient un simple cabinet de toilette furent équipées d'une salle d'eau avec douche à l'italienne. Pour rendre la vie plus agréable aux résidents, la plupart des chambres bénéficient aujourd'hui d'un balcon. Une rénovation et une extension du grand salon en 2021 permet désormais d'accueillir les résidents dans **un grand espace, confortable et lumineux** grâce à sa grande verrière.

Depuis son origine, l'EHPAD « Résidence les Mimosas » cultive un accompagnement centré sur le confort, le bien-être et des soins de qualité ; grâce à des professionnels qualifiés et investis et ainsi que des locaux accueillants et régulièrement entretenus.

◆ Nos missions

L'EHPAD « Résidence les Mimosas » a pour mission principale d'**accompagner les personnes fragiles de plus de 60 ans et de préserver leur autonomie.** Cela se caractérise par une prise en charge globale comprenant les soins infirmiers, les soins d'hygiène et de confort, l'hébergement, la restauration et l'animation.

Pour cela, nos équipes pluridisciplinaires veillent à proposer **un accompagnement adapté** aux besoins et aux souhaits des résidents. L'approche de cet accompagnement est de permettre à chacun de continuer de rester acteur de sa vie et de maintenir son autonomie le plus longtemps possible.



Soins quotidiens



*Services d'hôtellerie
& restauration*



Animations

Entrée de la résidence



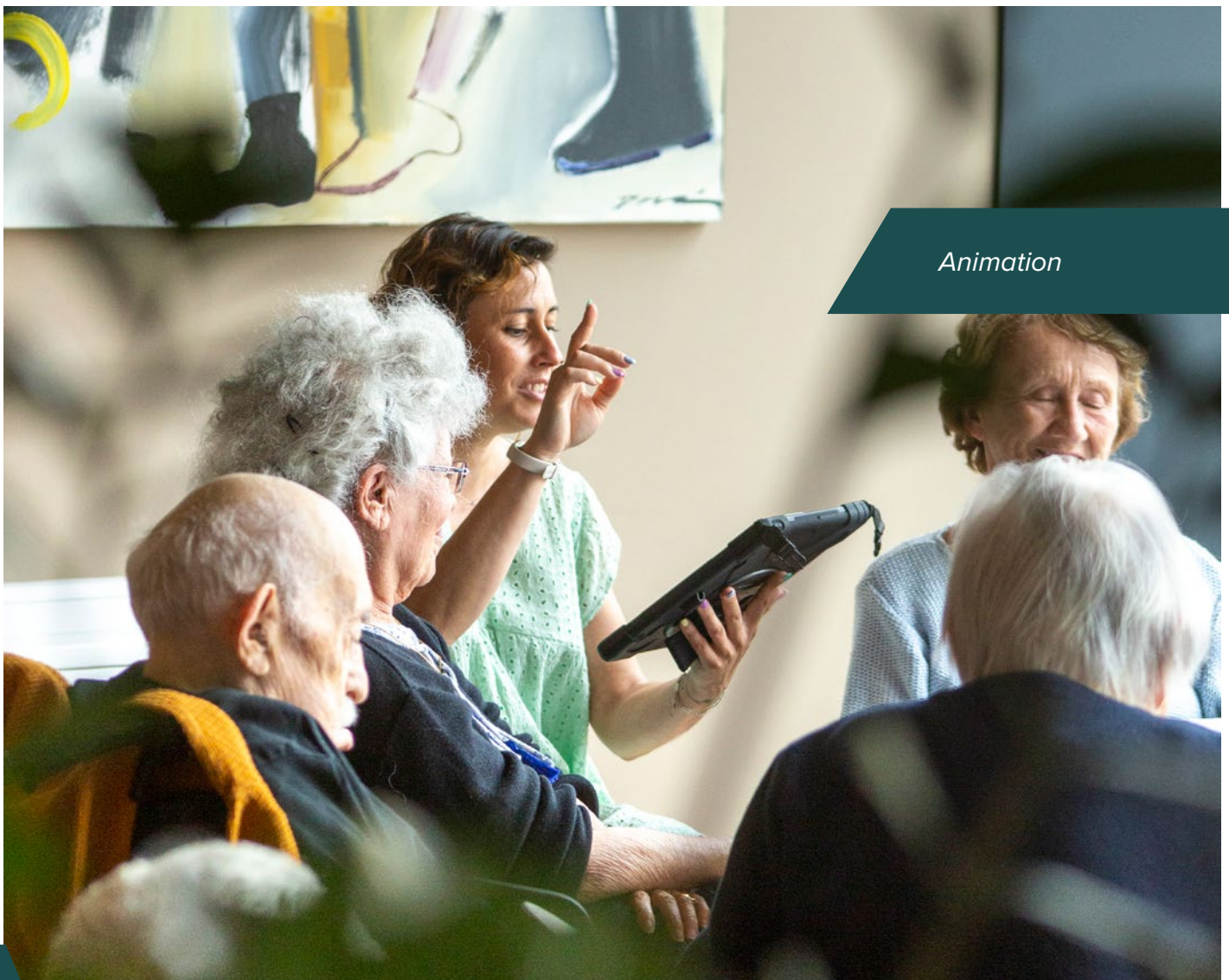
◆ Nos valeurs

Cet accompagnement n'a de sens que s'il est ancré **dans des valeurs fortes de respect et de bienveillance de la personne accompagnée.**

Les salariés de l'EHPAD **respectent les valeurs en lien avec le projet d'établissement.**

La bienveillance, le respect de l'intimité et de la vie privée du résident, la politesse, l'écoute, la bienveillance, la patience sont les qualités premières pour **un bon accompagnement.**

Ce savoir-vivre, ce savoir-être sont au cœur de notre projet.



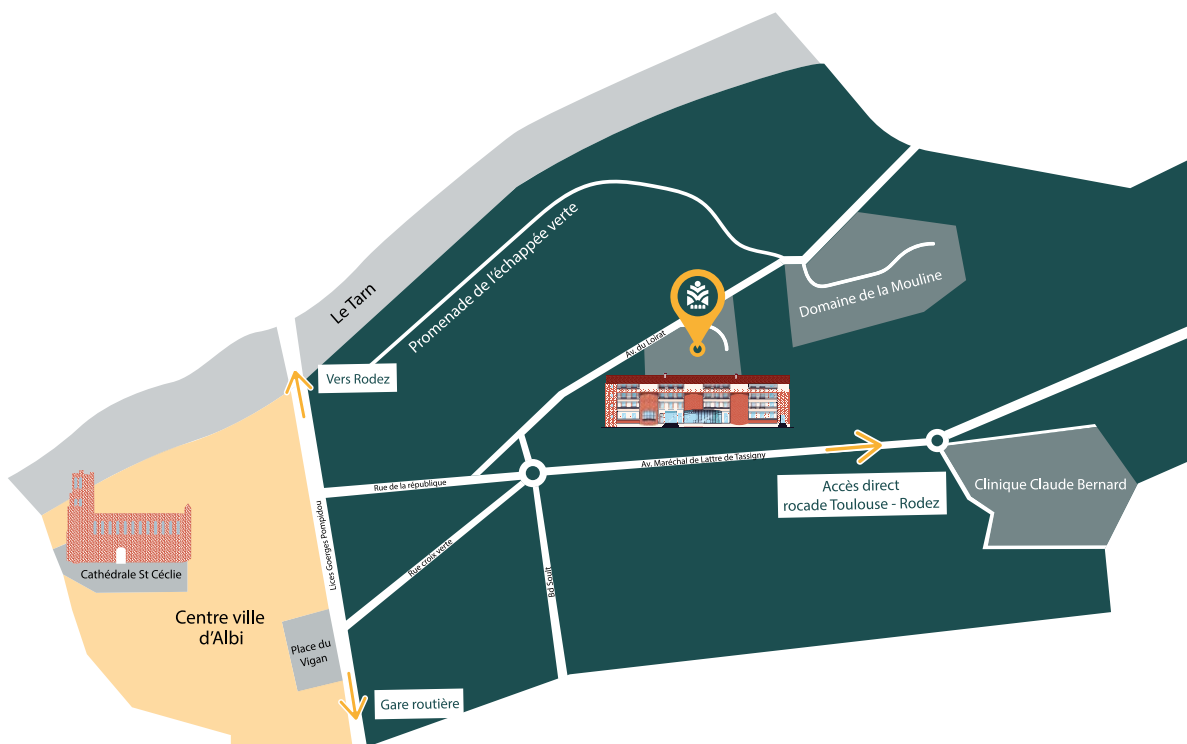


Accueil

◆ La situation géographique

L'EHPAD « Résidence les Mimosas » est situé 80 Avenue du Loirat à Albi (81000).

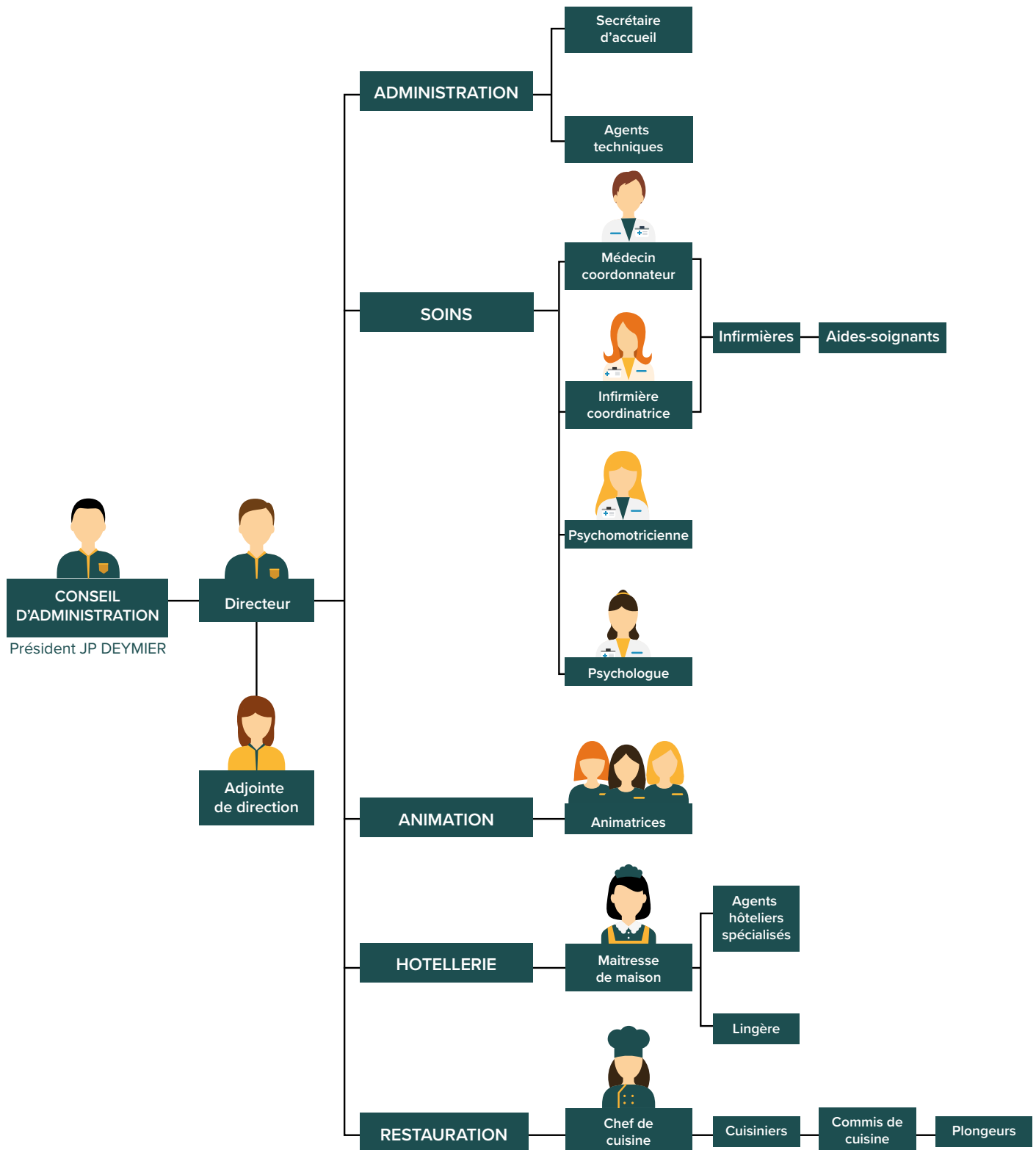
Non-loin du centre-ville et facilement accessible par **la rocade depuis Toulouse ou Rodez**, la résidence se situe dans **un quartier calme et entouré de verdure**.



Grand salon



◆ Organigramme





2

VOS DROITS

Afin de **garantir vos droits un ensemble de dispositifs et d'informations sont mis en œuvre** au sein de l'établissement. Ces droits sont garantis au travers de 7 outils de la «loi 2022-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale» à savoir :

- **Le livret d'accueil**
- **Le contrat de séjour**
- **Le règlement de fonctionnement**
- **La charte des droits et libertés de la personne accueillie**
- **La personne qualifiée**
- **Le conseil de la vie sociale (C.V.S)**
- **Le projet d'établissement**

Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées dans le règlement de fonctionnement annexé au livret d'accueil.



Grand salon



3

LES SOINS ET LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

◆ Les soins médicaux

Les résidents de l'EHPAD conservent **le libre choix de leur médecin traitant libéral**, celui-ci sera amené à assurer les consultations sur site dans le cadre de visites programmées ou non.

Un médecin coordonnateur, salarié de l'établissement, a pour principale mission de **coordonner la prise en charge médicale des résidents**, en lien avec les professionnels de la Résidence les Mimosas d'une part et des praticiens libéraux d'autre part. Il permet par son action une **prise en charge gériatrique de qualité**. Il met également en œuvre le projet de soins qui fait partie intégrante du projet d'établissement.

Les consultations de spécialistes sont assurées sur rendez-vous sur le lieu de consultation du praticien libéral.



*Libre choix
de médecin*



Prise en charge



*Consultation de
spécialiste*

◆ Les soins infirmiers

Réalisés par les infirmier(e)s salarié(e)s de l'établissement, les soins consistent principalement à la **surveillance de l'état de santé** du résident, à la **préparation et à l'administration des médicaments**, aux **soins de pansements et prélèvements sanguins**, mais aussi à **l'organisation et à la planification des rendez-vous médicaux** (médecins traitant ou spécialiste) ainsi qu'à l'organisation du transport.



*Surveillance de l'état
de santé*



*Préparation
et administration
des médicaments*



*Organisation
des rendez-vous*

◆ Les soins d'hygiène et de confort

Assurés principalement par les aides-soignant(e)s ou les aides-mé-dico-psychologiques, les soins d'hygiène consistent à **accompagner les personnes en perte d'autonomie à la toilette, l'habillage** principalement le matin ainsi qu'à l'**accompagnement aux toilettes ou au change**.

◆ L'accompagnement dans la dépendance et le maintien de l'autonomie

Également réalisé par les professionnels soignants, cet accompagnement consiste à **aider les résidents** qui le nécessitent pour les mobilisations, les déplacements ou l'alimentation.

De même, les résidents présentant des troubles cognitifs sont **accompagnés** afin de les aider à s'orienter dans le temps ou dans l'espace.

La psychomotricienne a pour mission de coordonner, en relation avec l'infirmière coordinatrice, la perte d'autonomie motrice des résidents. Elle assure donc **des tests de marche et bilans de chutes**. Elle propose des **activités physiques adaptées** aux besoins et capacités des résidents.

Par ailleurs 22 chambres sont équipées de rails plafonniers, permettant une mobilisation plus simple et plus sécurisée des résidents les plus dépendants.



Activité physique adaptée



Accompagnement quotidien

◆ Le système d'« appel malade »

Le jour de l'entrée, **un bracelet ou un pendentif muni d'un bouton poussoir** est remis au résident. Cela permet d'**appeler à tout moment**, où que l'on soit dans l'établissement, **un personnel présent qui viendra à la rencontre du résident** et lui apportera son aide ou fera appel à d'autres professionnels selon la situation.



Accompagnement

◆ La coordination des soins

L'infirmière coordinatrice a pour mission de **mettre en œuvre les moyens humains, techniques et matériels** qui permettront de fournir des **soins et des accompagnements de qualité**, en lien avec le médecin coordonnateur et le directeur. Elle est responsable des infirmier(e)s et des aides soignant(e)s.

Chaque matin, des temps de coordination sont programmés entre professionnels du soin afin d'échanger sur les états de santé des résidents et d'envisager collectivement les propositions de soins.



Soins médicaux

◆ Le soutien psychologique

La psychologue a pour missions principales d'**apporter l'écoute et le soutien psychologique** aux résidents et aux familles qui le nécessitent.

Elle réalise par ailleurs les **évaluations des états psychologiques et cognitifs des résidents** et peut proposer des prises en charge adaptées ainsi que des conduites à tenir à l'attention des professionnels. Elle coordonne enfin **les projets d'accompagnements personnalisés** des résidents.

◆ Le projet d'accompagnement personnalisé

Dans le cadre de la prise en charge des résidents, un projet d'accompagnement individualisé est élaboré conjointement par le résident, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Ce projet d'accompagnement **tient compte des souhaits et des besoins du résident sur tous les aspects de sa vie** dans l'établissement : soins, hôtellerie, restauration, animation...



Soins sur-mesure



Alimentation adaptable



Animation personnalisée



4

LE CONFORT HÔTELIER

◆ L'esprit « maison »

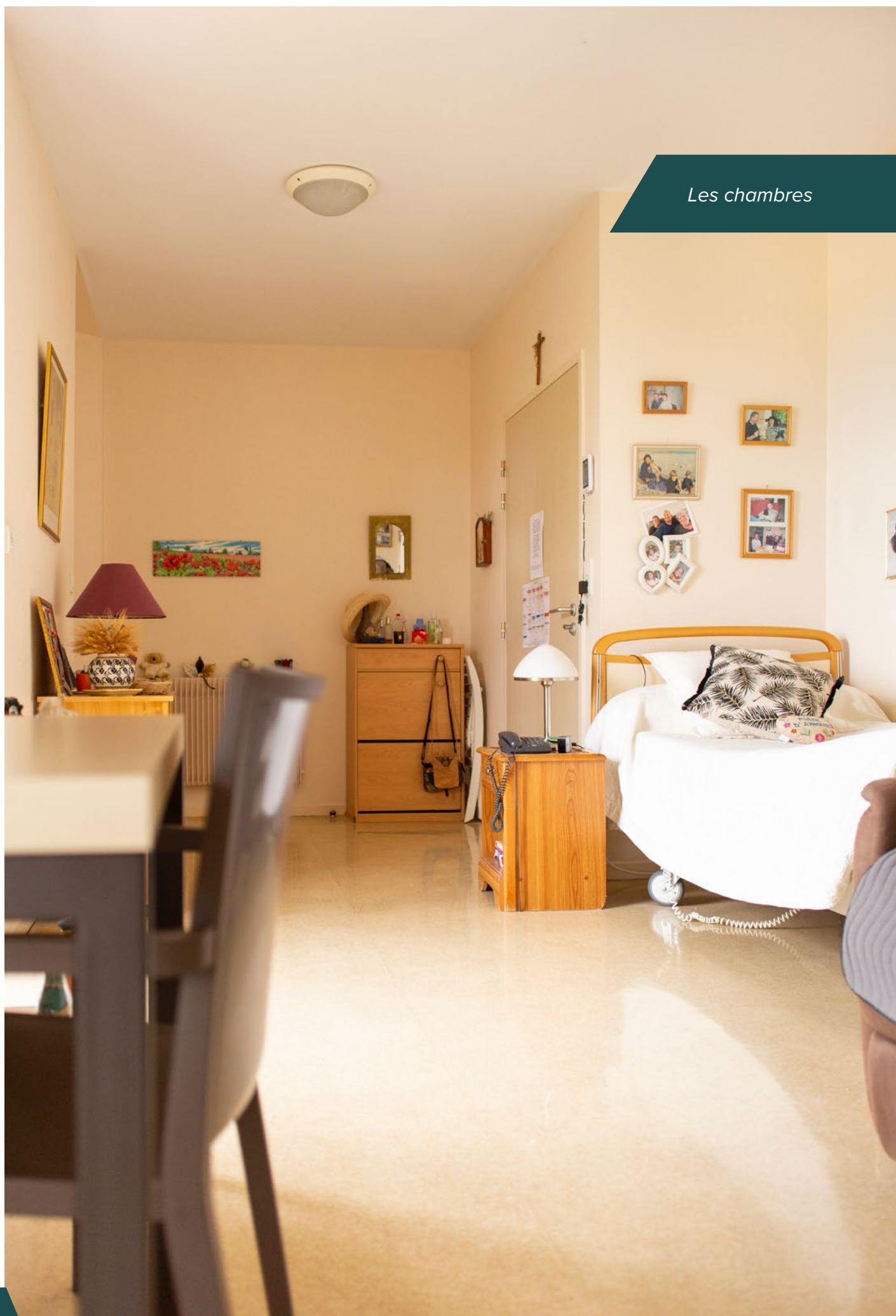
Le soin seul n'est pas suffisant pour atteindre le bien-être. C'est dans cet état d'esprit que la conception des locaux et leurs décorations ont été pensés. Une attention majeure est également portée à l'**entretien régulier, à la propreté et au rangement des chambres comme des parties communes.**

Les résidents évoluent dans des lieux chaleureux où les détails ont été pensés : couleurs des murs, caractéristiques des sols, intensité des lumières, couleurs et formes du mobilier, tableaux et objets de décoration.

Grand salon



Les chambres



◆ Les chambres

Les espaces privatifs sont composés de :



Une chambre



*Un placard
ou un dressing
(étagère et penderie)*



*Une salle d'eau (plan
vasque, lavabo, WC
et douche à l'italienne)*

Chaque chambre est équipée de :

- Un lit médicalisé
- Un chevet
- Une table de petit déjeuner
- Une chaise
- Un fauteuil

Le résident peut personnaliser sa chambre avec des objets de décoration, des cadres ou tableaux à fixer au mur ainsi qu'une télévision. Si nécessaire, une partie du mobilier proposé par l'établissement peut être retiré.



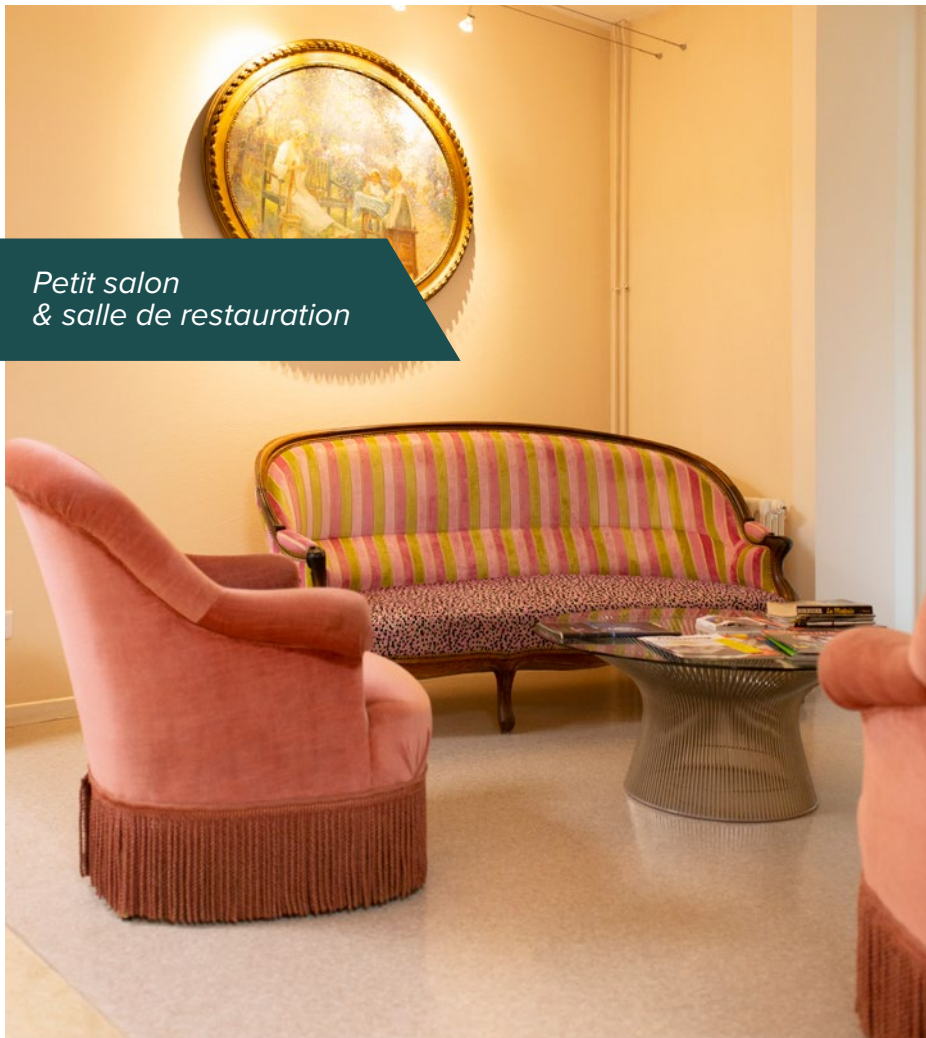
◆ Les parties communes

Plusieurs espaces sont mis à disposition des résidents :

- **Le grand salon** : espace principal de vie collective, c'est un lieu d'animation, de détente, de lecture ou de prise de goûter. Chaque résident peut en disposer librement.
- **La salle polyvalente** : ce lieu permet de proposer des activités d'animation, un espace salon TV permet de proposer des séances de cinéma. C'est également le lieu d'accueil des proches qui viennent déjeuner avec les résidents.
- **Les petits salons** : à chaque étage, les résidents peuvent passer un moment de lecture, de détente ou en famille dans un petit espace salon, plus intime que les grandes pièces de vie.
- **Salle d'animation** : en sous-sol, un espace animation bien aménagé avec un coin cuisine permet de proposer des activités telles que la pâtisserie, activités créatives...
- **Salle de restauration** : les repas y sont servis midi et soir.



Salle polyvalente



◆ La propreté et le rangement

Sous la responsabilité et la coordination de la maîtresse de maison, les « Agents Hôteliers Spécialisés » (AHS) assurent la propreté, l'entretien des locaux.

Chaque matin, le ménage de la chambre, des sanitaires et des sols, est assuré par les AHS.

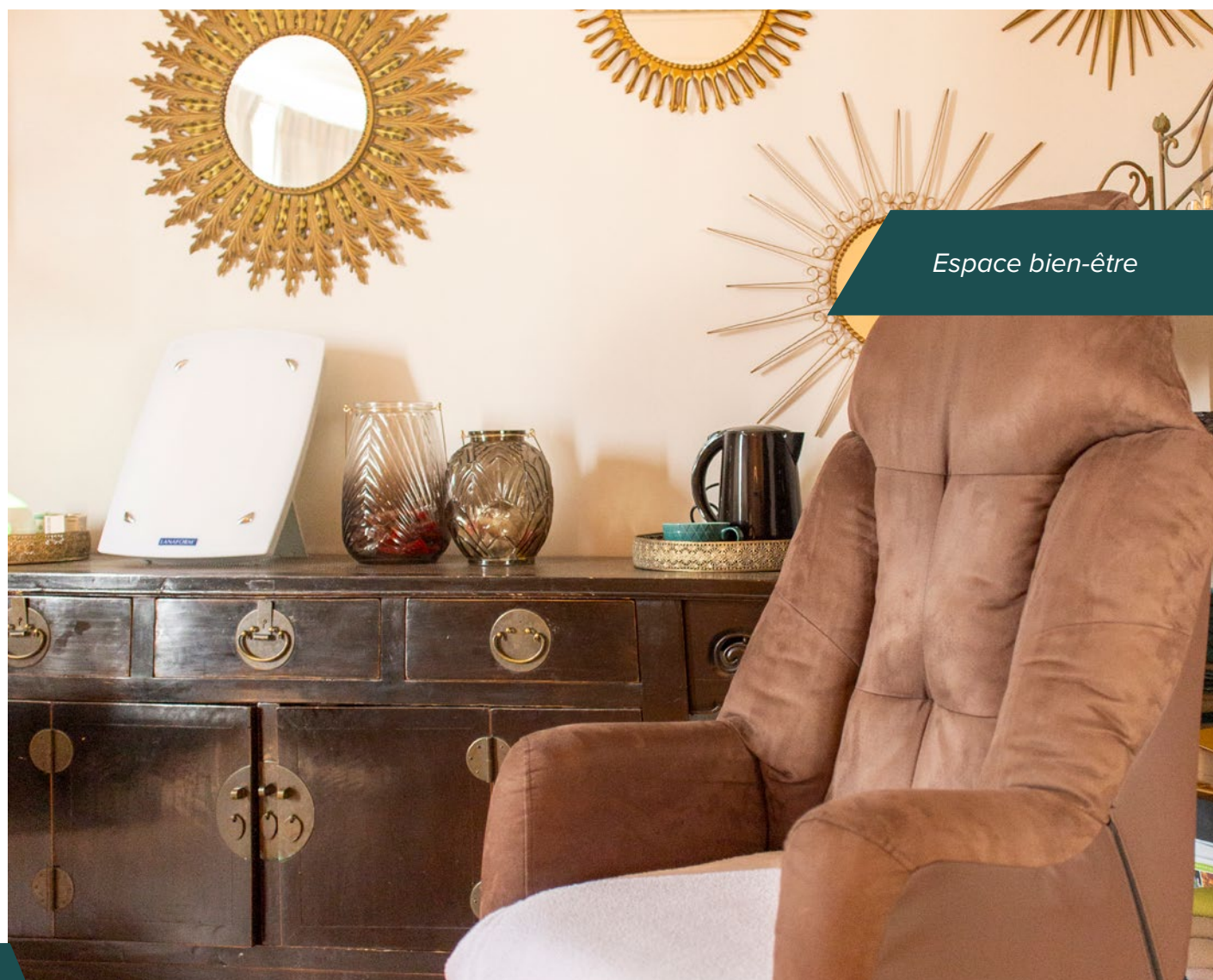
Les AHS jouent par ailleurs un rôle très important dans la vie des résidents au travers d'**accompagnements ponctuels dans les actes de la vie quotidienne.**

◆ Le linge

Le linge de maison (draps – serviettes de toilette et gants...) est fourni et entretenu par un prestataire externe. Il est **changé régulièrement et aussi souvent que nécessaire**.

Le linge personnel de l'ensemble des résidents doit être identifié. Pour cela, la semaine précédant l'admission, il est demandé d'apporter l'essentiel du linge afin de le faire marquer. La lingère se rendra dans la chambre du résident afin d'y déposer les vêtements. Le reste du linge sera marqué le jour de l'admission.

L'entretien du linge est compris dans le tarif hébergement.



Espace bien-être

◆ Télévision, téléphone et internet

Chaque chambre est équipée de **toutes les connexions nécessaires pour la télévision en réception TNT ou satellite.**

L'accès à internet est possible sur l'ensemble de la résidence par connexion WIFI. Un identifiant et un mot de passe sont communiqués au résident sur demande.

De même, **une ligne téléphonique ainsi qu'un téléphone peuvent être mis à disposition.** Le tarif mensuel de cette prestation est fixé tous les ans et communiqué par voie d'affichage.

◆ Maintenance et service technique

En complément, pour assurer le confort de chacun, des mesures de maintenance des bâtiments sont assurées par les agents techniques.

Elles visent à **permettre le bon fonctionnement des matériels** (ascenseurs, sécurité incendie, téléphonie, réseau, matériels de cuisine...) et à **l'entretien général des bâtiments** (travaux de second œuvre, peinture...) **et des espaces verts** (tonte, élagage d'arbres, taille de haies...).

Les agents techniques sont également disponibles pour aider les résidents dans l'aménagement de leurs chambres et assurer ou coordonner tous les travaux et réparations utiles.



5

LA RESTAURATION

◆ La cuisine

Notre cuisine est **faite maison essentiellement à partir de produits frais**.

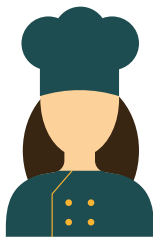
La cheffe de cuisine est responsable des actions de l'équipe de cuisine, elle élabore les menus et collabore avec les autres professionnels : soin pour les adaptations de menus et animation pour l'organisation d'événements.

Les cuisiniers et commis de cuisine, préparent les plats prévus par les menus. **Leur attention est portée sur les notions de plaisirs du goût et les présentations des assiettes.** Le respect des normes d'hygiène assure la sécurité sanitaire des aliments. Les personnels de plonge assurent le nettoyage de la vaisselle. L'attention est portée sur la propreté afin d'assurer la qualité de service

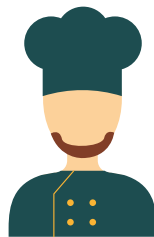
Les menus sont affichés au niveau des ascenseurs et à l'entrée de l'établissement.



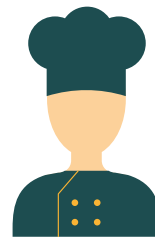
*Cuisine élaborée sur place
avec des produits frais*



Cheffe de cuisine



*Cuisiniers
et commis de cuisine*



Personnels de plonge

◆ Les repas

Le petit déjeuner est servi en chambre le matin entre 8h et 9h. Café, thé, tartines, biscottes, beurre, confitures... Tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes. Pour les résidents moins autonomes, **une aide ou un accompagnement est proposé.**

Le goûter est servi à partir de 16h dans le grand salon.

Le déjeuner et le diner sont servis en salle à manger. Le personnel hôtelier, spécifiquement formé, est disponible pour apporter le meilleur service aux résidents. Selon les besoins, des **adaptations de textures** (hâché, mixé, lisse) seront élaborées par les cuisines, sur demandes médicales ou infirmières.

Les personnes nécessitant une aide pour le repas sont accompagnées par les aides soignant(e)s.

◆ Hygiène et sécurité sanitaire

Conformément à la législation, un plan de maîtrise sanitaire prévoyant les mesures préventives et les équipements nécessaires à la sécurité est en place.

Un ensemble de suivi de température, modalités de conservation, procédures de nettoyage assure cette sécurité.



Prise de repas





6

ANIMATION ET VIE SOCIALE

◆ Les animations

L'objectif principal des animations est de **permettre aux résidents d'accéder à des activités et des occupations répondant en premier lieu à leurs centres d'intérêts**. Ces activités sont par ailleurs **adaptées aux capacités motrices et cognitives de chacun**.

Les trois animatrices de l'EHPAD en particulier, les aides-soignant(e)s, complété par certaines interventions de professionnels paramédicaux (psychomotricienne, psychologue...) ont pour mission de proposer cette **diversité d'animations, collectives ou individuelles qui plait au plus grand nombre**.

Un planning d'animations est diffusé dans les chambres de la résidence et en plusieurs lieux de passages.

En complément, des événements spécifiques sont organisés comme des sorties, des animations spéciales, des spectacles.

L'établissement est également mécène de la Scène Nationale d'Albi ce qui permet d'obtenir **des places réservées pour certains spectacles proposés au grand théâtre d'Albi**. De même, un partenariat établi avec le festival de musique classique « TONS VOISINS », permet d'organiser un concert dans les jardins de la résidence une fois par an.

L'ensemble de ces animations sont autant d'atouts dans le plaisir de vivre aux Mimosas.



*Planning
d'animations diversifiées*



*Sorties,
Spectacles*



*Festival
de musique*

Atelier de chant





*Atelier confiture
& moment de détente*

◆ L'espace bien être

Un espace bien être, équipé d'un bain à remous bénéficie aux résidents sur invitation de l'animatrice dans le cadre d'un soin bien-être.

C'est un lieu confortable, permettant un moment de détente adapté à l'accompagnement de personnes atteintes de troubles du comportement, de difficultés cognitives ou de communication.



7

EN PRATIQUE

◆ Le service administratif

Le service administratif **coordonne tout au long de la journée les demandes** vers les services concernés (infirmierie, cuisine, animation, service entretien...). Il fournit les justificatifs administratifs utiles pour la constitution des dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) notamment.

Le service administratif s'occupe également d'établir les factures mensuelles, les paiements des praticiens libéraux, coiffeur... puis les reporte sur la facture du résident.

Les objets de valeurs, chèquiers, espèces peuvent être déposés au coffre.

◆ La coiffeuse

Une coiffeuse intervient dans l'établissement trois après-midi par semaine. Un salon est mis à sa disposition.

Les rendez-vous doivent être pris au secrétariat.

◆ Les principaux horaires

Les horaires des repas sont les suivants :

- Entre 8 heures et 9 heures, petit déjeuner servi en chambre
- 12 heures déjeuner servi à la salle à manger
- 16 heures goûter servi au bar du grand salon
- 18 heures 45 dîner servi à la salle à manger

Les activités ont lieu du lundi au samedi, généralement de 10h30 à 12h puis de 15h à 17h.

Un planning précis est formalisé en annexe du présent livret d'accueil et diffusé dans les chambres des résidents.

◆ Les numéros utiles

Depuis la chambre :

- Pour contacter le standard, taper 9
- Pour contacter une personne à l'extérieur de l'établissement, taper 0 puis le numéro de téléphone

◆ Les visites et les sorties

Les résidents peuvent recevoir librement des visites dans les locaux communs ou dans leur chambre, aux heures de leur convenance à condition de ne perturber ni le service, ni les autres résidents.

Il est dans l'intérêt des résidents de signaler toute sortie à l'accueil et ou à l'infirmier.

Rendez-vous coiffure





CONTACT

EHPAD Résidence les Mimosas

Association « Marie NAVAS – Mieux vivre dans le Tarn »

80, avenue du Loirat - 81000 ALBI

www.residencelesmimosas.com

Tél. : 05 63 48 63 48

Email : mr.mimosas@wanadoo.fr